

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

Annexe au procès-verbal de la séance du 19 novembre 1985.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un
texte sur les dispositions restant en discussion du projet de
loi relatif à la recherche et au développement technologique.*

Par M. Jacques VALADE,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Philippe Bassinet, député, sous le numéro 3085.

(2) Cette commission est composée de : MM. Robert Chapuis, député, président ; Pierre Noé, sénateur, vice-président ; Philippe Bassinet, député, Jacques Valade, sénateur, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Georges Le Baill. Kléber Haye, François Asensi, Adrien Durand, Robert Galley, députés ; MM. Michel Chauty, Pierre Croze, Pierre Laffite, Jean-Marie Rausch, Ivan Renar, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Jean-Pierre Sueur, Yves Tavernier, Pierre Métais, Jean-Claude Portheault, Mme Muguette Jacquaint, MM. Charles Fèvre, Jean-Louis Masson, députés ; MM. Auguste Chupin, Georges Berchet, Bernard-Charles Hugo (Ardèche), Richard Pouillé, René Regnault, René Martin, Jean Huchon, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 2745, 2817, et in-8° 856.

2^e lecture : 3007.

Sénat : 1^{re} lecture : 465 (1984-1985), 53, 37, 40 et in-8° 7 (1985-1986).

Recherche scientifique et technique. — Assurance vieillesse : Régime des fonctionnaires civils et militaires - Budget - Comités d'entreprise - Conseil supérieur de la recherche et de la technologie - Crédit d'impôt - Dépense nationale de recherche et développement (D.N.R.D.) - Emploi - Enseignement supérieur - Entreprises - Europe - Lois de finances - Petites et moyennes entreprises - Plan - Programmes - Régions - Code du travail - Code général des impôts.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 22 octobre 1985, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2 de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la recherche et au développement technologique.

La commission s'est réunie le mardi 19 novembre 1985, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Pierre Laffite, Président d'âge.

Elle a désigné M. Robert Chapuis, député, en qualité de président, puis M. Pierre Noé, sénateur, en qualité de vice-président.

MM. Philippe Bassinet et Jacques Valade ont été ensuite nommés rapporteurs, respectivement pour l'Assemblée nationale et pour le Sénat.

Examinant chacun des articles restant en discussion, la commission a procédé à un débat approfondi auquel ont pris part, outre les rapporteurs, MM. Pierre Laffite, Robert Chapuis et Pierre Noé.

Après qu'il eut constaté, dès l'examen de l'article 8 *bis* (emplois de chercheurs associés), l'extrême difficulté de parvenir à un accord, le président Robert Chapuis a sollicité, en raison des divergences manifestées, l'avis de la commission sur l'article 11 (planification du recrutement des personnels de recherche). Le président a alors constaté que la commission n'était pas en mesure de proposer un texte commun pour les dispositions restant en discussion du projet de loi.